



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficits publics

Question écrite n° 93437

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les prévisions de réduction du déficit public. En effet, la Commission européenne a confirmé jeudi 4 février 2016 ce qu'elle avait déjà pointé en novembre 2015 : la France, à politiques inchangées, ne tiendra pas son objectif de réduction du déficit public sous la barre des 3 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2017. Selon elle, il sera encore de 3,4 % en 2016 et de 3,2 % en 2017 alors que le Gouvernement vise un déficit de 3,3 % cette année et de moins de 3 % en 2017. En 2015, après avoir risqué une sanction pour n'avoir pas tenu ses promesses en la matière, la France a obtenu un répit de 3 années pour se conformer à son engagement. Ajoutés à des prévisions de croissance plus faibles que prévues (1,3 % contre 1,4 %), une dette publique qui va atteindre 97 % du PIB et un taux de chômage à 10,5 % de la population active, ces chiffres ne permettent pas d'espérer une réelle reprise économique, comme c'est déjà le cas chez nos voisins européens. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part des intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93437

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2016](#), page 1521

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)